

Communiqué de presse – 2 février 2022

L'agriculture doit contribuer à sauvegarder et restaurer les zones humides.

Près de 2/3 des zones humides¹ ont disparu en France dans les 50 dernières années, en grande partie à cause de l'industrialisation des pratiques agricoles (simplification du paysage, emplois de pesticides, etc.). En dehors des grandes zones humides (deltas), une multitude de mares, marais et ripisylves (formations végétales au bord des cours ou plans d'eau) contribuaient à l'équilibre et à la richesse du paysage rural, contrairement à un préjugé bien ancré arguant qu'il s'agissait de nids à parasites.

En effet, les zones humides sont l'habitat d'une flore² et d'une faune³ extrêmement menacées, à l'instar des amphibiens, reptiles, oiseaux, insectes, etc., qui jouent un rôle essentiel dans l'équilibre écologique des milieux. Sur plus de 19 500 espèces dépendantes des zones humides, 1/4 sont menacées d'extinction, parmi lesquelles plus de 40% des espèces d'amphibiens⁴. L'agriculture doit contribuer activement à restaurer et entretenir les zones humides indispensables à la santé du paysage rural.

Depuis son origine, l'agriculture biodynamique, de par son approche écologique globale, considère le domaine agricole comme une unité vivante dans laquelle différents « organes » paysagers (prés, champs, haies, zones humides, pelouses sèches) constitue un « organisme agricole » sain et équilibré. Plus cet organisme est diversifié, plus il sera résilient et productif. Des études récentes confirment que la diversité des milieux, garante elle-même de la diversité des êtres vivants, est l'un des meilleurs préventifs contre les menaces climatiques, écologiques et sanitaires (pandémies d'origine animale⁵, effet de dilution⁶).

Ainsi protéger, entretenir, voire créer des mares et autres zones humides fait partie des actions soutenues par le mouvement biodynamique. Concrètement le [cahier des charges Demeter](#)⁷, certifiant les produits biodynamiques, intègre 10 % de surfaces de biodiversité dans ses obligations. Par suite, la consommation de produits biodynamiques contribue directement à soutenir la richesse et la diversité des paysages.

Nous appelons chaque citoyen, jardinier amateur ou consommateur, à agir à son échelle pour préserver voire recréer ces zones de biodiversité, contribuant au bien-être et à la santé de tous. Elles participent à la constitution d'espaces de quiétude et de calme et sont une composante importante de la qualité de vie. Passons à l'action !



1 <https://agriculture.gouv.fr/les-zones-humides-atout-pour-la-biodiversite-leau-et-les-territoires>

2 <https://www.genialvegetal.net/+-Plantes-des-zones-humides-+>

3 <http://www.zones-humides.org/reglementation/faune-et-flore-des-milieux-humides/la-faune-protgee>

4 <http://www.zones-humides.org/zones-humides-et-biodiversite-2>

5 Robin, M.M. (2021) La fabrique des pandémies. Éditions La Découverte.

6 [https://fr.wikipedia.org/wiki/Dilution_\(écoépidémiologie\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Dilution_(écoépidémiologie))

7 <https://www.demeter.fr/professionnels/cahiers-des-charges>